

# MAIRIE



74270

CHÊNE-EN-SEMINE

433, route du Prieuré

Tél. : 04 50 77 90 87

Fax : 04 50 23 78 64

E-mail : [mairie@chene-en-semine.fr](mailto:mairie@chene-en-semine.fr)

Site : [www.chene-en-semine.fr](http://www.chene-en-semine.fr)

## COMPTE RENDU DE REUNION DU 10 JUILLET 2020

*Convocation du 1<sup>er</sup> juillet 2020*

**PRESENTS** : *Paul Rannard, Marie-Claude Fournet, Jean-François Borget, Isabelle Seinera, Gérard Mouillet, David Jordan, Carine Messier, Aurélie Stéfani, Loïc Besset, Sébastien Cotterlaz-Rannard, Olivier Thévenet*

Secrétaire de séance : Mr Olivier Thévenet

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Aucune observation, le compte rendu est approuvé.

### DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS – ELECTIONS SENATORIALES

Mr le Maire expose à l'assemblée que les conseils municipaux du département de la Haute-Savoie sont convoqués pour procéder à la désignation de leurs délégués titulaires et suppléants qui seront appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

Le bureau électoral est composé par les deux membres présents les plus âgés – Mme Fournet Marie-Claude et Mme Seinera Isabelle – et les deux membres présents les plus jeunes – Mr Besset Loïc et Mr Cotterlaz-Rannard Sébastien. Pour la commune, le nombre de délégués est fixé à 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

Après avoir procédé au vote ont été élus :

Délégué titulaire : Mr Paul RANNARD

Délégués suppléants : Mme Marie-Claude FOURNET - Mr Jean-François BORGET – Mr David JORDAN

### DECOMPTE DEFINITIFS SYANE

Mr David Jordan présente les décomptes définitifs des travaux sur les réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et télécommunications

Hameau de Foërens (électrification, éclairage public, télécommunications) :

Coût total des travaux : 193 248.16 €

Participation communale : 112 504.24 €

Frais généraux : 5 154.53 € (à la charge de la commune)

Les Cardinats (électrification, éclairage public) :

Coût total des travaux : 35 362.07 €

Participation communale : 18 225.84 €

Frais généraux : 1 029.96 € (à la charge de la commune)

Afin de solutionner les problèmes de dysfonctionnement sur le réseau d'éclairage public et poursuivre sa politique écologique et économique, le conseil décide de solliciter le Syane pour une étude de faisabilité concernant les hameaux d'Arjon et d'Essertoux.

### **PRESENTATION AVANT PROJET – AMENAGEMENT « DES MILLIERES »**

Présentation de l'orientation d'aménagement et de programmation 1 (OAP1) telle que définie dans le P.L.U.I par l'architecte urbaniste (Espaces et Mutations).

Le propriétaire de la parcelle s'est engagé à vendre à la commune approximativement 4 800 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée ZH n°6 au prix de 25 €/m<sup>2</sup>.

La superficie restante soit environ 7 200 m<sup>2</sup> sera vendue au cabinet immobilier Vinciguerra.

Projet : environ 36 logements collectifs (rdc + 1) incluant des logements aidés

L'aménagement sera réalisé en trois tranches

1<sup>ère</sup> tranche : 16 logements collectifs – partie futur lotissement

2<sup>ème</sup> tranche : 12 logements collectifs – partie commune

3<sup>ème</sup> tranche : 8 logements collectifs (après modification du P.L.U.I et accord de la commune)

L'accès et la voirie du futur lotissement font l'objet de discussions avec le promoteur.

Le conseil a pu étudier trois idées de bâtiments proposées par le promoteur dont deux ont été validées par le conseil. Il a été décidé de prendre contact avec l'architecte.

### **SECURISATION CARREFOUR « LES CARDINATS » CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE**

Le maire rappelle qu'il était prévu un tourne à droite sur la RD 14 au niveau de l'entrée du lotissement « Les Cardinats ». Il s'avère que ce projet ne serait pas suffisant pour faire ralentir les véhicules et sécuriser l'accès au lotissement. Une étude a été sollicitée auprès du cabinet Profils Etudes pour l'aménagement d'un giratoire ce qui permettrait également l'accès au futur lotissement aux Millières. Présentation du plan d'aménagement du giratoire. L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à :

Rond-point : 500 000.00 € HT.

Maîtrise d'œuvre (Profils Etudes) : 29 950.00 € HT

Relevé topographique (Géomètre Citerra) : 1 755.92 € HT

Le conseil émet un avis favorable et accepte les propositions susmentionnées.

### **VIDEO PROTECTION – CONVENTION CCUR/SMEBS/COMMUNE**

Des caméras ont été installées dans le secteur de la Croisée par la Communauté de Communes Usse et Rhône dont 4 au bénéfice de la commune de Chêne en Semine (installées sur le rond-point RD 1508), 4 au bénéfice du Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine Semine et 7 au bénéfice de la C.C.U.R. Les dépenses sont réparties au prorata retenu soit : 61 % pour la CCUR, 17.20 % pour le SMEBS et 21.80 % pour la commune, déduction faite des subventions allouées par l'Etat et la Région, reste à charge à la commune : 4 818.00 € HT ainsi que les frais de maintenance annuelle soit 543.00 €. Prévoir l'installation de caméras supplémentaires notamment au hangar communal.

Le conseil autorise Mme Fournet à signer la convention tripartite de répartition des charges financières

### **EXTENSION SITE NATURA 2000**

Le maire rappelle que lors de la réunion du 16 janvier dernier, le conseil avait validé le projet d'extension du périmètre Natura 2000 présenté par Mme Fanny Seyve. Projet dont le périmètre initialement prévu a pu être réduit après concertation. Le site se limite au nord au parc de la Croisée, suit le hameau de Leschaux à l'est puis à l'ouest les hameaux d'Essertoux et d'Arjon.

Les services de l'Etat nous ayant transmis les documents officiels de ce projet, celui-ci doit être approuvé par le conseil. Avis favorable.

### INDEMNITES GARDIENNAGE EGLISE

L'indemnité annuelle, versée à Mme BORGET Françoise est fixée à 150 €.

### TRAVAUX

Aires de jeux : Mmes Fournet, Messier et Stefani ont reçu Mr Lapierre, Société Méfran, qui leur a présenté une gamme de jeux pour le lotissement « Les Cardinats ». Le terrain retenu est celui situé à proximité des logements SEMCODA. Deux jeux supplémentaires seront installés à l'agorospace. Un devis sera demandé à la société COSEEC pour le sol. Il conviendra de prévoir le déplacement des poubelles ménagères.

Murs : Mr Jordan est chargé de solliciter des devis pour la réfection des murs de soutènement sur la commune. Les travaux des murs du Prieuré et de la salle des fêtes doivent débuter à l'automne.

Espace vert devant la mairie : au vu du nombre de chiens qui viennent régulièrement sur la pelouse face à la mairie, une clôture avec portillons sera édifiée. D'autres devis devraient nous parvenir.

### INFORMATIONS C.C.U.R.

Mr le Maire présente le rapport d'activité 2019 qui est disponible en mairie.

L'élection du nouveau Président et des Vice-présidents aura lieu le 16 juillet 2020.

### QUESTIONS DIVERSES

Commissions : suite à la demande de retrait par la Préfecture de la délibération relative aux membres des commissions communales, il convient de redélibérer en modifiant la commission d'appel d'offres et d'adjudication pour laquelle ont été élu :

Titulaires : Borget Jean-François, Thévenet Olivier, Cotterlaz-Rannard Sébastien

Suppléants : Mouillet Gérard, Seinera Isabelle, Fournet Marie-Claude

Les autres commissions restent inchangées.

Civisme : les remarques suivantes ont été faites

Stationnement de véhicules : les routes communales, allées communales, les propriétés voisines, les trottoirs ne sont pas des places de parking. Chaque habitation dispose de places de stationnement.

Haies ne respectant pas les hauteurs et débordement sur la voirie. La commune se réserve le droit de faire intervenir une entreprise extérieure au frais des propriétaires.

Bruit : manque de respect du voisinage, les jours et horaires sont réglementés

Un nouvel avis sera distribué afin de rappeler aux habitants les règles à respecter.

Livres : Le Haut-Rhône Tourisme a édité un livre « Jean du Rhône » entre Usse et Rhône, il est proposé aux communes au prix de 6 €. Mr le Maire souhaiterait offrir ce livre aux élèves partant en sixième et aux seniors.

Remerciements : de nombreuses mamans remercient le conseil municipal pour les plantes offertes à l'occasion de la fête des mères.

Scouts de France : un groupe s'est installé sur la commune pour une quinzaine de jours.

Clôture de la séance : 20 h 30

Le secrétaire de séance  
Olivier THEVENET



Le Maire  
Paul RANNARD

